

	N° COURS	TITRE	h/sem.			PRÉALABLES		N° COURS	TITRE	h/sem.			PRÉALABLES
			A	B	C					A	B	C	
5^e SESSION	601-103-MQ	Français 3: Littérature québécoise	3	1	4	PA 601-102-MQ	340-VMA-IT	Philosophie: Éthique et politique	2	1	3	PA 340-101-MQ	
	601-888-02	Épreuve uniforme de français				Note A	XXX-XXX-03	Cours complémentaire 2	2	1	3	aucun	
	XXX-XXX-03	Cours complémentaire 1	2	1	3	aucun	604-VMX-IT	Anglais propre agroalimentaire	2	1	3	PA 604-10X-MQ	
	154-002-IT	Collaborer au développement et à la mise en place d'un système qualité	1	3	2	SI 201-002-IT SI 154-013-IT SI 154-012-IT ou SI 154-011-IT	154-028-IT	Contrôler les procédés de fabrication: produits carnés	2	2	2	PA 154-012-IT SI 154-004-IT	
	154-008-IT	Analyser les constituants alimentaires 2	2	3	2	PA 154-107-IT	154-019-IT	Contrôler les procédés de fabrication: produits de boulangerie	2	3	2	SI 154-024-IT SI 154-005-IT SI 154-106-IT	
	154-016-IT	Contrôler les procédés de fabrication: produits végétaux	2	3	2	SI 101-000-IT SI 154-110-IT	154-221-IT	Réaliser un projet de fin d'études	1	7	3	PA 154-120-IT CO 990-154-A0 SI deux cours parmi les suivants 154-002-IT 154-028-IT 154-016-IT 154-019-IT 154-027-IT	
	154-027-IT	Contrôler les procédés de fabrication: produits laitiers	2	3	2	PA 154-107-IT SI 154-004-IT SI 154-011-IT SI 154-024-IT							
401-100-IT	Assurer la coordination et l'efficacité d'une équipe de travail	1	2	2	aucun								
		TOTAL	13	16	17			TOTAL	11	15	16		
							990-154-A0	Épreuve synthèse de programme	0	0	3	CO 154-221-IT	

Note A : La réussite de l'Épreuve uniforme de langue est obligatoire pour l'obtention du DEC. Est admissible à l'Épreuve l'étudiant qui a réussi au moins deux des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature ou qui est minimalement en voie de terminer le troisième au moment de l'inscription à l'EUF.